

## Signature Convention Nationale

Dans le cadre des Internationaux de France de Badminton et de la réunion du Comité de Pilotage de l'année du Sport de l'école à l'Université, Monsieur Thierry Braillard, Secrétaire d'Etat aux Sports, Najat VALLAUD – BELKACEM, Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Monsieur Jean-Michel Sautreau, Président de l'USEP et Laurent Pétrynka, Directeur de l'UNSS et les Présidents de 7 Fédérations (Pétanque et Jeu Provençal, Escrime, Savate et Boxe Française, Rugby à XIII, Lutte, Gymnastique, Tennis de table) ont signé des conventions de partenariat mardi 20 octobre.



### La PETANQUE et le JEU PROVENÇAL sports scolaires de la maternelle au lycée

Au XIIIe siècle le Roi ARTHUR et ses chevaliers voulaient atteindre le graal. En 1969, au mois de juillet, Niel AMSTRONG, l'astronaute américain, était le premier homme à poser le pied sur la lune et avait cette phrase désormais célèbre qui disait « *c'est un petit pas pour un homme, c'est un pas de géant pour l'humanité* ». Toute proportion gardée nos sports ont fait un pas de géant mardi 20 octobre 2015, au stade Pierre de Coubertin à Paris, en signant une convention précisant que la pétanque et le jeu provençal devenaient activités physiques et sportives pouvant être enseignées de la maternelle au lycée dans le cadre de l'enseignement obligatoire ou optionnel d'E.P.S.

En effet, la F.F.P.J.P. et nos sports viennent de passer la vitesse supérieure vers le public cible : les jeunes. La signature de cette convention par Mme la Ministre de l'Education Nationale Najat VALLAUD -BELKACEM, M. le Secrétaire d'Etat aux Sports Thierry BRAILLARD, M. Laurent PETRYNKA, Président de l'U.N.S.S. et M. Jean Michel SAUTREAU, Président de l'U.S.E.P. affiche la volonté des différents partenaires de considérer nos sports comme une activité physique et sportive à l'égal des autres sports. C'est la concrétisation du travail débuté depuis quelques années en région P.A.C.A. suivie de la signature d'une convention nationale avec l'U.S.E.P., de la labellisation des écoles de pétanque et dutravail en commun accompli par la F.F.P.J.P., la D.T.N. M. Jean-Paul GOFFOZ, la D.E.G.E.S.C.O. (*Sports du Ministère de l'Education Nationale*) et l'appui du Ministère des Sports.



Cette signature est une vraie reconnaissance au plus haut niveau de l'Etat des qualités sociales et éducatives de nos sports tels le respect de l'autre, l'entraide, la solidarité, l'autonomie, la santé, l'effort et le fondement de la citoyenneté. M. le Secrétaire d'Etat aux sports a précisé la volonté de travailler collectivement pour renforcer les passerelles entre le sport à l'école et le sport en club et Mme la Ministre de l'Education Nationale a rappelé sa volonté de favoriser l'émergence de nouvelles activités sportives à l'école de la République ceci dans un mouvement d'égalité et de mixité sociale.

La F.F.P.J.P. devra décliner cet accord national par des conventions tripartites entre les USEP départementales et régionales, les Inspections académiques et les structures comités et ligues de notre Fédération comme ceci est le cas déjà dans quelques départements et régions. D'ores et déjà les premières discussions avec l'U.N.S.S. ont permis de programmer un projet de championnat de France UNSS dès 2016. Mlle Anna MAILLARD, nouvelle C.T.F. a la charge de travailler sur la structuration de ces réseaux avec le monde scolaire et de favoriser et aider les différentes initiatives.

Cette signature, quelques jours à peine après le lancement par la C.M.S.B. de la candidature vers les Jeux Olympiques, s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'olympisme avec l'enseignement du respect des règles, de l'arbitre, de l'adversaire, de l'esprit d'équipe, du fair-play et de la prévention contre les dérives liées au sport.

**Aujourd'hui, toutes les portes vers les divers univers scolaires de la jeunesse sont ouvertes, ENTREZ !**

Alain Cantarutti, Président de la F.F.P.J.P.